

Conditions GÉNÉRALES

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entrainera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

1-Conditions de réservation

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans et être dans la capacité juridique de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le camping L'Atlantique se réserve en tout état de cause la possibilité d'imposer la signature d'une décharge engageant le contractant et ses participants à respecter les consignes et règles définies.
- La réservation est personnelle, il est interdit de sous louer ou céder à un tiers.
- Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour
- La réservation sera valable uniquement après accord du camping L'Atlantique et paiement des sommes demandées.
- Si la réservation s'effectue par téléphone, un contrat de vente sera envoyé au contractant. Celui-ci est tenu de vérifier toutes les informations présentes.
- L'équipe réservation a vocation à informer et conseiller les clients et ne serait tenue pour responsable en cas de désaccord sur le séjour réservé. Le fait d'effectuer le paiement des sommes demandées entraîne l'acceptation ferme et définitive du contrat de vente établi par le Camping L'Atlantique.

• Si une réservation est effectuée en ligne sur www.camping-vendee-atlantique.com, il est précisé qu'une fois le règlement effectué, la réservation est ferme et définitive. Toutefois, le Camping L'Atlantique se réserve la possibilité de modifier ou annuler la réservation. Un email de validation du service réservation sera envoyé au contractant dans un délai de 24heures jours ouvrés.

- Enfin, toute arrivée sans réservation au préalable entrainera l'adhésion aux présentes conditions générales de Vente à compter de la mise à disposition de l'emplacement. Les conditions sont affichées dans l'enceinte du camping ou consultables sur www.camping-vendee-atlantique.com
- Elles pourront également être remises gratuitement sur demande
- Toute personne âgée de moins de 18 ans doit obligatoirement être accompagnée par son représentant légal, assurant sa garde pendant toute la durée du séjour.

• Il est précisé que le tarif applicable est fixé en fonction de l'âge des personnes au cours du séjour et non de l'âge le jour de la réservation.

• L'attribution de l'hébergement s'effectue uniquement 7 jours avant l'arrivée par l'équipe réservation et ne peut garantir les demandes particulières (numéro ou autres faites lors d'une réservation et ne saurait être tenue responsable dans le cas où celles-ci ne seraient pas satisfaites. Aucune indemnité ne sera due. Le numéro d'emplacement vous sera communiqué au moment de l'enregistrement, le jour de l'arrivée.

• Les demandes particulières validées par la réception feront l'objet d'une facturation réglable le jour de l'arrivée

- Toutes demandes adressées par le contractant dans un délai de 7 jours avant l'arrivée ne pourront être prises en compte et n'auront donc aucune valeur contraignante et contractuelle.

1.1-Emplacement camping

- La capacité maximale d'accueil est de 6 personnes. Le Camping L'Atlantique se réserve le droit de refuser l'accès aux vacanciers arrivant avec un nombre de personnes excédant la capacité d'accueil indiquée, étant précisé qu'un enfant compte pour une personne.
- Il est impératif de nous communiquer, à la réservation, le détail exact de tous les équipements à installer durant le séjour. En cas d'informations manquantes et/ou erronées, le camping L'Atlantique dégage toute responsabilité quant à l'emplacement attribué.

1.2 Location

• Le camping L'Atlantique vous propose plusieurs gammes de location allant de 2 à 8 personnes selon des modèles. La capacité maximale étant de 2, 4, 5, 6, 8 personnes ne peut être dépassée. Si celle-ci n'est pas respectée en fonction de la location choisie, le camping L'Atlantique se verra dans l'obligation de soit refuser l'accès au site ou d'exclure les participants non stipulés sur la réservation. Il en va de votre sécurité.

1.3 Taxe de séjour et frais de participation au traitement des ordures ménagères (frais de service)

- Le contractant devra s'acquitter du règlement de la taxe de séjour et des frais de service à l'avance, sur le site www.camping-vendee-atlantique.com via la rubrique « mon compte ».
- Taxe de séjour 2024 : 0.66€ par nuit et par personne de 18 ans et +
- Frais de service : 0.54€ par nuit et par personne (sans limite d'âge)

2-Conditions de règlement

- Pendant le séjour sur place, seuls seront acceptés les moyens de paiement : Carte bancaire, espèces ou chèques vacances.
- Pour les réservations effectuées à plus de 30 jours avant l'arrivée, un acompte de 30% du montant du séjour (calculé hors frais de réservation) doit être réglé sous 7 jours afin de confirmer définitivement votre réservation. Le solde doit être impérativement réglé 30 jours avant la date de début du séjour et sans qu'il n'y ait besoin d'un quelconque rappel.
- Pour les réservations effectuées à moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement de celui-ci sera égal à la totalité du séjour et fait à la réservation uniquement par carte bancaire.
- Aucune option ne sera posée sans contrat et paiement.

• En cas de non-respect des délais de paiements indiqués ci-dessus, le Camping L'Atlantique se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes dues par tous moyens ou d'annuler la réservation et de conserver le titre d'admission forfaitaire des personnes déjà versées.

- Pour tout envoi de chèques vacances ANCV, nous vous conseillons de le faire en valeur déclarée. Dans le cas contraire, le Camping L'Atlantique décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant son achèvement.
- Les chèques vacances doivent être remis avec leur talon d'origine et le champ « nom du titulaire » doit obligatoirement être rempli.

3-Modifications et annulations

3.1 Droit de rétractation

Il est préalablement rappelé que le contractant ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L.221-20-12 du Code de la Consommation.

3.2 Assurance annulation

Le camping L'Atlantique vous propose de souscrire à une assurance annulation prise en charge et gérée par la FFCC (Fédération Française de Camping Caravaning) en remplissant le flyer

tééléchargeable sur le site www.camping-vendee-atlantique.com et en le renvoyant au plus vite à la FFCC avec votre paiement après la réservation.

- Aucun remboursement ne sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait assurance annulation de la FFCC.

• Le montant de la souscription à l'assurance annulation est payable intégralement et uniquement à la réservation (dans un délai maximal de 7 jours).

- Dès que vous avez connaissance du motif de l'annulation vous devez en premier lieu en informer le camping par courrier et mail à Camping L'Atlantique puis la FFCC.

3.3 Annulation

Toutes arrivées tardives, départs anticipés ou annulations de votre fait ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Vous devez en aviser le camping par mail afin de conserver votre réservation. Le camping L'Atlantique se réserve le droit de disposer de la location ou de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelle 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés et de la même manière ne sera consenti aucun remboursement pour cause de départ anticipé quelles qu'en soient les raisons.

4- Votre séjour

4.1 Arrivée

• Chaque contractant doit à son arrivée se présenter au bureau d'accueil entre 16h et 20h muni de son contrat de réservation ou bon d'échange (voucher) et régler le solde de son séjour (taxe de séjour – frais de service) mais aussi déposer une caution d'un montant de 450€ (300€ caution hébergement pour couvrir les éventuels dégâts (dégradation, casse, nuisances sonores et 150€ caution ménage pour couvrir l'éventuelle repasse d'une équipe ménage pour nettoyer la location après votre séjour) via une empreinte bancaire ou en espèces. Le camping L'Atlantique ne peut être tenu pour responsable des problèmes bancaires du contractant à la suite du dépôt de caution. Avisé avant son arrivée, il est du devoir du contractant de se renseigner auprès de son organisme bancaire des conditions de dépôt de caution et de prendre ses dispositions au préalable.

• Vous devez aviser le camping par mail à contact@camping-atlantique.com de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location.

4.2 Pendant votre séjour

Le camping L'Atlantique ne saurait être tenu pour responsable des vols, incendies, intempéries... et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du vacancier. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Chaque contractant en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite.

• Nous attirons votre attention sur le fait que le club enfant est accessible à partir du 6 ans. Aucune dérogation ne pourra être accordée. De ce fait, l'inscription ne pourra se faire que dans le cas où ce dernier a l'âge requis le jour de l'arrivée. L'inscription pourra être refusée si le quota pour la tranche d'âge dont relève l'enfant à inscrire est déjà atteint.

Sur place, les règlements des diverses prestations et services ne pourront se faire par chèque. Pendant votre séjour, vous pouvez être amenés à être filmé ou pris en photo pour notre promotion. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

4.3 Départ

L'emplacement camping doit être libéré au plus tard à 12h et 10h pour les locatifs. Pour tout départ retardé, il vous sera facturé 20€ par demi-heure supplémentaire.

Avant le départ, le séjour doit être soldé dans sa totalité. Toute prestation non réglée sera déduite de la caution avant restitution.

Le jour de votre départ, il vous est demandé de restituer votre hébergement et/ou emplacement vidé de tout effet personnel et propre. Des consignes de nettoyage peuvent vous être remises sur simple demande à la réception indiquant la check list de ce qui vous est demandé.

Dans le cas où la location ou l'emplacement n'aurait pas été nettoyé au départ et/ou détériorations seraient constatées, dans un délai de 72h, une notification appuyée de photos vous sera envoyée par mail et une facturation supplémentaire sera appliquée selon le barème suivant :

- Désinfection de l'hébergement : 0€
- Nettoyage de 30min et désinfection : 70€
- Nettoyage de +30min et désinfection : 150€
- La caution vous sera restituée après le contrôle de nos équipes sous 10 jours.

5- Clause attributive de juridiction

• Les présentes conditions générales sont régies par la loi française. Tout litige survenant entre les parties relatif à l'interprétation ou à l'exécution de ces dernières qui n'aura pu être résolu à l'amiable par les parties, sera soumis au Tribunal compétent. Celui-ci pourra dépendre de la juridiction du domicile du demandeur ou celle du lieu de l'exécution de la prestation (Tribunal d'Instance des Sables-d'Olonne).

• Conformément aux dispositions du Code de la Consommation (articles L.111-1 et L.612-1 du code de la consommation) concernant le processus de médiation des litiges de consommation, le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SAJL Camping L'Atlantique. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C. Ce dispositif de médiation peut être joint par voie électronique: www.cm2c.net ou par voie postale: CM2C - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 14 Rue Saint Jean, 75017 - PARIS

6-Responsabilité

Le client reconnaît que le camping L'Atlantique ne peut être tenu pour responsable des informations communiquées par ses partenaires sur tous supports.

En cas de comportement contrevenant d'un vacancier et sans préjudice des recours que pourrait exercer le Camping L'Atlantique en réparation du préjudice subi, le camping L'Atlantique se réserve le droit de prendre toute mesure utile à l'égard du contrevenant et notamment de son exclusion du club.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin de répondre à vos attentes, nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour.

L'équipe de L'ATLANTIQUE.